



Publicité p.lascourreges@sudouest.fr

Le sport est-il accessible aux personnes handicapées ? Le constat démontre qu'il reste beaucoup à faire pour décroiser les pratiques sportives entre valides et personnes en situation de handicap.

C'est justement pour tenter de changer les habitudes que le comité départemental olympique et sportif (CDOS) de Gironde a souhaité rencontrer les dirigeants de clubs languonnais. Rencontre coordonnée il y a quelques jours, à la salle de réunion du gymnase Garros par Jean-Pierre Zébert, directeur du service des sports de la ville de Langon. Alfred Zenoni-Gleizes, membre élu du CDOS en charge du sport et handicap et Olivier Grin, président du comité départemental du sport adapté, ont expliqué successivement comment aider et accompagner les clubs valides qui souhaitent intégrer un public handicapé.

Ces clubs doivent en faire la demande et s'engager vers l'obtention d'un label Sport et handicap. Cette démarche concerne tout autant les personnes atteintes de handicaps moteurs ou visuels relevant des fédérations handisport que des personnes en situation de handicap mental ou psychique et dépendant des comités de sport adapté.

De rares initiatives

S'appuyant sur les expériences déjà concluantes réalisées sur l'agglomération bordelaise et Libourne, le CDOS vise désormais Langon et le Sud-Gironde. Sur ce secteur, on compte quelques rares initiatives bénéfiques puisque le basket à Barie, le foot à Lamothe-Landerron, le handball à Monségur et le judo à La Réole et Saint-Macaire se sont déjà engagés à accueillir des publics handicapés.

« La commission départementale valides-handicapés aide non seulement les clubs à intégrer les personnes handicapées, mais elle veille aussi à l'accessibilité des sites et propose également des journées de formations pour les éducateurs et bénévoles afin d'assurer un encadrement adapté. »

Également présents, Jean-Yves Cousot, représentant la direction départementale de la cohésion sociale auprès du ministère des Sports, Xavier Zenoni, de la direction des sports et de la vie associative au Conseil général, ont assuré chacun en ce qui les concerne du soutien de l'État et du Département dans le montage des dossiers.

Prise de conscience

Dans la salle, plusieurs présidents de clubs ont témoigné de différentes expériences.

Le Judo-Club a déjà accueilli un non-voyant et une personne atteinte de troubles de comportement. L'aïkido s'honore de compter dans ses rangs un adulte trisomique, les Marsouins ont également réservé le même accueil à un jeune atteint de la même maladie. Le tennis accompagne un handicapé moteur. Le foot n'a jamais été confronté à cette réalité. Quant au vélo-club du Pays de Langon, le président Serge Bouquet a notamment annoncé que le club sera chargé d'organiser cet été la finale de la Coupe de France handisport à Mazères. De cette première réunion, est née une prise de conscience. La suite pourrait dépendre de l'organisation à Langon d'une journée de sensibilisation et de découverte de pratiques sportives partagées.